

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Trois nouveaux bâtiments en bois pour renforcer la formation professionnelle sur le site de Vennes

La conseillère d'État en charge de la formation professionnelle, son homologue en charge des constructions ainsi que l'architecte cantonal ont présenté ce matin le résultat de l'appel d'offres en entreprise totale pour la réalisation des trois bâtiments qui constitueront la nouvelle Ecole professionnelle de Vennes. Lauréate de cette procédure, l'entreprise Erne AG Holzbau installée à Penthalaz propose un système constructif entièrement en bois et des solutions énergétiques performantes. Attendues pour la rentrée 2022, ces infrastructures contribuent à l'engagement du Conseil d'État de valoriser la formation professionnelle et répondent à l'augmentation des besoins dans les filières des métiers de bouche et de l'informatique notamment.

Inscrite comme mesure phare de son programme de législature 2017-2022, la valorisation de la formation professionnelle est une préoccupation prioritaire du Conseil d'État. Des locaux supplémentaires et des équipements mieux adaptés sont aujourd'hui nécessaires pour la formation professionnelle, et sa valorisation tant quantitative que qualitative passe aussi par la construction de nouveaux bâtiments.

Doublement des effectifs dès 2022

Le site de Lausanne-Vennes accueille déjà le Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP). Avec plus de 350 jeunes et enseignant-e-s, l'institution est actuellement à l'étroit, tout comme l'Ecole technique - Ecole des métiers de Lausanne (ETML), qui voit croître d'année en année l'intérêt pour sa filière informatique. Le futur développement du site qui deviendra l'Ecole professionnelle de Vennes (EPV) est donc une réponse à la pression démographique et à l'engouement pour certains secteurs de formation. À Vennes, de nombreuses places supplémentaires seront ainsi créées dès l'an prochain pour la filière informatique, les métiers de bouche et le secteur entretien-nettoyage d'immeuble. À terme, l'EPV verra ainsi ses effectifs doubler.

À proximité des bâtiments existants, l'État de Vaud propriétaire du site a projeté de construire trois nouveaux bâtiments semblables sur trois niveaux, articulés autour de deux séquoias centenaires et d'une cour commune. Il a constitué une équipe

pluridisciplinaire au sein de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), renforcée de spécialistes externes.

Utilisation intensive du bois local

L'avant-projet reprend les principes constructifs et architecturaux éprouvés du complexe voisin de formation préprofessionnelle CHARTEM, qu'il complète dans le maintien du rapport d'échelle plein-vide caractérisant l'ensemble. De provenance principalement vaudoise, le bois sera utilisé de manière intensive et rationnelle, dans les structures porteuses comme pour les façades et les aménagements intérieurs.

Le programme prévoit de répartir dans les trois volumes une vingtaine de classes d'enseignement et des locaux administratifs pour l'ETML, une douzaine d'ateliers de formation pour le COFOP ainsi que des locaux de service et un réfectoire commun sur une surface utile totale de 2300 m². Les futurs bâtiments présenteront des performances énergétiques équivalentes à Minergie-P-ECO, démontrées par l'obtention du label SméO.

Pour la phase d'exécution, l'État de Vaud maître de l'ouvrage a procédé par appel d'offres en entreprise totale. À l'issue de cette procédure ouverte qui s'est déroulée d'août à décembre 2020, les neuf offres reçues ont été examinées par un Comité d'évaluation présidé par l'architecte cantonal Emmanuel Ventura. Le mandat a été adjugé à la société Erne AG Holzbau, leader des entreprises suisses de construction en bois, établie pour ses activités romandes à Penthalaz. Conforme en tous points au cahier des charges, son offre propose des solutions à la fois pragmatiques et performantes, les mieux notées par le Comité.

Un projet durable et cohérent

Pour le conseiller d'État en charge des constructions Pascal Broulis, ce projet répond pleinement à la Détail, entièrement réactualisée l'an dernier. Celle-ci prévoit en particulier de renforcer la mise en œuvre des principes de durabilité, par le recours à un matériau renouvelable à faible impact ${\rm CO_2}$ et un mode de réalisation en circuit court.

En charge de la formation, la conseillère d'État Cesla Amarelle se réjouit de la cohérence de ce projet avec les autres grands défis actuels de l'enseignement postobligatoire. Ce développement permettra notamment de faire du site de Vennes un lieu important de formation des métiers du numérique et de proposer un cadre de qualité avec son offre de restauration par et pour les apprentis.

Le Grand Conseil a déjà octroyé en mars 2019 un crédit d'ouvrage global de 16,6 millions de francs, et le chantier de construction devrait débuter en mai 2021 en vue d'une mise en service des nouveaux bâtiments pour la rentrée d'août 2022.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 30 mars 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEIEP, Emmanuel Ventura, architecte cantonal, Direction générale des immeubles et du patrimoine

TÉLÉCHARGEMENT(S)